

**Extrait de compte rendu du Conseil Municipal**  
**De Saint Denis de Méré**

**Séance du 06 avril 2018**

L'an deux mille dix-huit, le six avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BINET, Maire

**Etaient Présents** : Jean-Pierre BINET, Maire, Manuel MACHADO, adjoint, Gilbert JOUENNE, adjoint, Philippe BOISGONTIER, Régine DAVY, Morgane GESLIN, Yannick LEPRINCE, Vincent LERAY, Patricia LHERMENIER HUAULT, Stéphane ROCHE,

**Avaient donné pouvoir** : Laurence DUBRAY à Gilbert JOUENNE, Jean-Pierre GIRONDEL à Manuel MACHADO,

**Excusée** : Ghislaine CHABAS,

**Absent** : Gérard LAFONT.

Madame Morgane GESLIN a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant Monsieur THUELIN, Percepteur, de sa présence.

**1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2018**

Sur la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018 à l'identique des taux 2017 s'établissant ainsi à :

- 20,48 % pour la taxe d'habitation,
- 22,94 % pour la taxe foncière « bâti »,
- 46,22 % pour la taxe foncière « non bâti ».

**2. Vote du budget primitif 2018 - Budget Général**

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif général 2018 comme suit :

- section de fonctionnement :
  - dépenses : 647 371,60 €
  - recettes : 647 371,60 €
- section d'investissement :
  - dépenses : 267 520,00 €
  - recettes : 267 520,00 €

au niveau du chapitre et avec reprise des résultats de l'exercice N-1 du budget général.

**3. Vote du budget primitif et provision 2018 - Budget Assainissement**

Après avoir pris connaissance de la proposition de Monsieur BINET, le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2018 annexe « Assainissement » comme suit :

- section de fonctionnement :
  - dépenses : 28 950,00 €
  - recettes : 28 950,00 €
- section d'investissement : néant

au niveau du chapitre, avec reprise des résultats de l'exercice N-1 et avec une provision semi-budgétaire de 297,85 € et une reprise de 9 000,00 € portant la provision globale pour le futur curage des bassins de lagunage ou entretien du réseau à 28 668,72 €.

#### 4. **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

L'intercom de la Vire au Noireau a abandonné la compétence SPANC au 01/01/2018.

Aussi, afin d'assurer ce service public, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- la prise de compétence du SPANC à effet rétroactif au 01 janvier 2018,
- d'arrêter le règlement du SPANC,
- de fixer les tarifs suivants :

	Tarifs (inclus les frais de gestion communaux)
- dossiers vente (diagnostic) :	150 €
- dossiers conception (permis construire) :	100 €
- dossiers réalisation (vérification après travaux) :	140 €
- contre visite de levée de réserve :	120 €
- dossiers contrôle périodique (2024) :	150 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de gestion de service public avec la SAUR,
- les charges et produits afférents seront repris dans le budget annexe « assainissement »,
- de déléguer le suivi du dossier de subvention AESN validé en 2017 à la commune de Condé en Normandie afin que les usagers ayant réalisé leur réhabilitation puissent percevoir leur subvention correspondante.

#### 5. **Attribution des subventions aux associations pour 2018**

Après avoir étudié les dossiers de demande de subvention des associations et notamment au regard de leurs bilans financiers, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions de fonctionnement pour l'année 2018 suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Vote 2018 compte 6574</b>
ACTIV'ECOLE (Saint Denis de Méré)	150,00 €
ADAR (Condé en Normandie)	50,00 €
AMICALE de M'Ré (Saint Denis de Méré)	150,00 €
AMICAL FOOTBALL CLUB (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Anciens Combattants (Saint Denis de Méré)	100,00 €
Club de l'Amitié (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Comité du Souvenir Français (Condé en Normandie)	50,00 €
Coopérative Scolaire (Saint Denis de Méré) – 30% projet pédagogique jusqu'à 500 €	500,00 €
Donnay Roller Street (Donnay)	20,00 €
Etoile Cycliste Condéenne (course sur Saint Denis de Méré)	50,00 €
FNATH section Condé	50,00 €
GYM détente (Condé en Normandie)	50,00 €
Prévention Routière (Caen)	50,00 €
RÉTRO AUTO PASSION (Saint Denis de Méré)	150,00 €
Société de Chasse (Saint Denis de Méré)	50,00 €
ST DENIS ANIMATION (Saint Denis de Méré)	150,00 €

Les subventions ne seront versées que sur présentation d'un dossier complet.

#### 6. **Questions diverses**

- Cérémonie 08 mai le mardi 08 mai 2018 à 17h00
- Manifestations sur la commune
  - Rallye automobile suisse normande le 29/04/2018
  - Théâtre La Lanterne le 12/05/2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 30.